

La Commission européenne a publié, en octobre 2017, un appel à projets Erasmus+, volet « Alliances sectorielles » (réf. EAC/A05/2017), pour actualiser les stratégies de développement des compétences en fonction des attentes du monde économique. En 2018, la branche du BTP a été considérée comme l'une des six branches prioritaires pour accéder à des fonds européens destinés au développement de la formation professionnelle. La Fundación Laboral de la Construcción, organisme espagnol membre du réseau européen REFORME, a été missionnée par la FIEC (Fédération internationale des entrepreneurs du BTP) pour construire une réponse à cet appel à projets. En août 2018, la Commission européenne a accepté de cofinancer ce projet à hauteur de 4 millions d'euros sur quatre ans (2019-2022) pour l'ensemble des partenaires.

Ce partenariat transnational est composé de 21 organismes partenaires (fédérations professionnelles, syndicats et réseaux de formation professionnelle du bâtiment) issus de 10 pays européens. Il est piloté conjointement par la FIEC et la FLC. La subvention accordée aux partenaires peut être destinée aux productions dites « intellectuelles », telles qu'ingénierie de formation, observation des évolutions des métiers et des formations, communication et promotion des formations.

#### **Avantages attendus du projet :**

- Créer un observatoire aux dimensions nationales et transnationales pour une meilleure identification des attentes des entreprises par métier et par fonction afin d'améliorer le développement des activités de formation correspondantes.
- Être plus réactif dans la conception de projets de formation répondant aux attentes du monde économique, aux évolutions environnementales, technologiques et à celles des ressources humaines.
- Renforcer le tutorat en entreprise avec un meilleur accompagnement des maîtres d'apprentissage, dans un esprit de partenariat entre les entreprises et les centres de formation.



Ces finalités seront réalisées au travers d'une coopération entre les représentants des branches concernées, des pouvoirs publics et des organismes de formation professionnelle majeurs, aussi bien au niveau transnational qu'à chaque niveau national.

#### **Les partenaires du projet :**

- 8 partenaires sociaux nationaux et 3 transnationaux :
  - Fédérations d'employeurs : Confédération Construction (Belgique), FFB (France), Pedmede (Grèce), ANCE (Italie), CCIS CCBMIS (Slovénie), CNC (Espagne), LCA (Lituanie), FIEC et EBC (fédérations européennes),
  - Syndicats : Budowlani (Pologne) et EFBWW (fédération européenne).
- 12 organismes de formation : FLC (Espagne), IFAPME (Belgique), SATAEDU (Finlande), CCCA-BTP (France), BFW-NRW et BZB (Allemagne), LIT (Irlande), Formedil (Italie), VSRC (Lituanie), CENFIC (Portugal), SCK/Université de Ljubljana (Slovénie) et AKMI (Grèce).

Le projet CONSTRUCTION BLUEPRINT ne peut être déployé qu'en impliquant tous les principaux acteurs de la formation professionnelle du secteur. Des collaborations régionales, nationales et transnationales doivent être créées dans le cadre de cette Alliance sectorielle pour construire et promouvoir une stratégie européenne durable de compétences, déclinable en objectifs nationaux.

Plus d'informations sur le projet : [www.reforme.org](http://www.reforme.org)

